

CONSEILLER DU SALARIE - ETAT DE FRAIS

Nom/Prénom :

Puissance fiscale du véhicule utilisé : 5 cv et moins – 6 et 7 cv – 8 cv et plus

FRAIS DE TRANSPORT ET INDEMNITES JOURNALIERES

nom du salarié assisté	départ mission		retour mission	itinéraire		Nbr de kms A/R base MAPPY (trajet le plus court)	nbr de repas (1)
	date	heure	heure	Ville de départ	Ville de l'entretien		
TOTAUX →							

(1) Pour pouvoir prétendre à l'indemnité de repas, vous devez vous trouver en mission pendant la totalité de la période comprise en 11h et 14h ou entre 18h et 21h

FRAIS DE TRANSPORT A PAYER	Nbr kms	X	€ =	€
INDEMNITES JOURNALIERES A PAYER	Nbr repas	X	€ =	€
TOTAL A PAYER				€

Les parties jaunes seront complétées par l'Administration

Arrête le présent état à la somme de :

Fait à, le

L'intéressé certifie l'exactitude du présent état et déclare n'avoir reçu aucune avance pour la somme qui en fait l'objet
(signature)

Certifié exact
(emplacement réservé à l'administration)